

MALI

La République du Mali, communément appelée Mali, est l'un des trois pays en Afrique de l'Ouest où Voice est active.

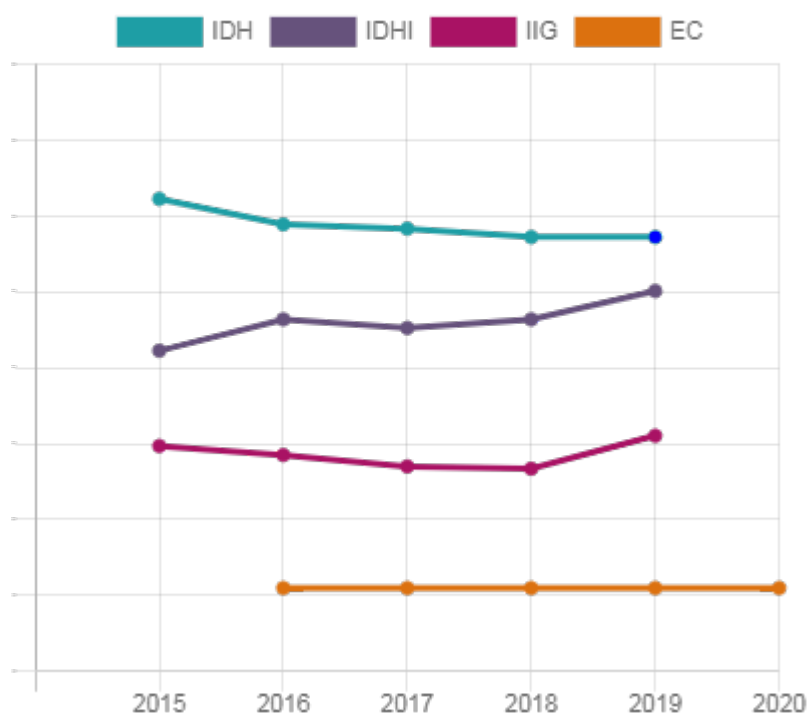
Nous vivons dans un monde qui évolue rapidement - certains changements peuvent être pour le mieux, d'autres pas tant que ça. Afin de continuer à ancrer Voice dans les réalités locales, une analyse du contexte du pays est organisée tous les deux ans, avec la participation de nombreux acteurs et parties-prenantes, partenaires de subventions et détenteurs de droits. Cette analyse sert à encadrer les Appels à Propositions, à soutenir les demandes de subventions et à faire progresser les connaissances générales. Ci-dessous, vous trouverez un résumé de l'exercice mené en 2020, qui reflète les nombreux points de vue et perspectives des Maliennes et Maliens.

Le résumé est structuré de manière à présenter une *vue d'ensemble* et, lentement mais sûrement, à *zoomer* sur les voix et les aspirations des détenteurs de droits et à *dézoomer* à nouveau en partageant la voie à suivre pour Voice. Cette page peut également être téléchargée en bas de page.

Un rapport complet et les versions précédentes peuvent être mis à votre disposition sur demande. Veuillez contacter mali@voice.global

Zoom arrière

La vue d'ensemble



Human Development Index (HDI)

L'indice de développement humain est un indice qui combine des données sur l'espérance de vie, l'éducation et le revenu par habitant pour classer les pays. De 2015 à 2020 le classement du Mali selon l'IDH a reculé de rang 175 à 184 sur 189 pays.

Indice de développement humain ajusté aux inégalités (IDHI)

L'IDHI mesure le coût de l'inégalité pour le développement humain, ou la perte globale pour le développement humain due à l'inégalité. Plus on se rapproche de 1, plus une société est égale. L'IDHI peut informer les politiques de réduction des inégalités. Au Mali l'IDHI ajusté aux inégalités reste très faible, ce qui indique que peu de choses ont changé et qu'il faut gravir une énorme montagne pour lutter contre les inégalités.

Indice d'inégalité de genre (IIG)

L'IIG est un indice d'inégalité qui mesure les coûts de développement humain de l'inégalité entre les sexes sur le plan économique, sanitaire et éducatif. Plus l'indice est proche de 0, le mieux. Il y avait un recul entre 2016-2020 malgré quelques lois pour la promotion de genre, y compris la loi de quota pour la participation politique.

Espace civique (EC)

Selon le Moniteur de Civicus indépendant qui a débuté en 2016, l'espace civique continue d'être obstrué au Mali. L'instabilité politique et sociale, en particulier dans le nord et au centre du Mali, continue d'avoir un impact négatif sur les conditions de l'espace civique dans le pays. Il y a des opportunités surtout au niveau local pour faire l'influencing vers les autorités.

Derrière les chiffres

Après des années de démocratie assez stable, le Mali traverse actuellement une période de turbulences, avec un contexte général de paix et de sécurité dégradant. La violence intercommunautaire s'est accrue dans le centre du Mali, entraînant une lassitude générale face à la situation sociopolitique et économique. Cela a donné lieu à des manifestations pacifiques de masse dans la capitale Bamako -et dans d'autres villes- pour exiger la démission du président. Le 25 août, un coup d'État a entraîné la destitution forcée du président et des négociations ont été lancées avec de nombreuses parties prenantes en vue d'une transition vers un système et une constellation politique différents. Certains partenaires de Voice ouvrent la voie à un changement démocratique. Est-ce le moment que les Maliens attendaient ?

Tendances politiques

Les dernières élections législatives ont vu la participation accrue des femmes et des jeunes avec un taux de représentation d'environ 30% (41 femmes élues sur 147 députés) pour les femmes. Malgré ces progrès et un quota, la participation à la vie politique et publique des personnes en situation de handicap reste à améliorer.

Sur le plan sécuritaire, le Mali fait face à une situation sécuritaire dégradée avec la recrudescence des violences intercommunautaires et des attaques perpétrées par des groupes radicaux dans les régions du Nord et du Centre qui impactent surtout les femmes, les jeunes et les personnes en situation de handicap.

Tendances économiques

Le niveau de chômage est particulièrement élevé en milieu urbain, en particulier parmi les jeunes et les femmes, alors que la pauvreté est particulièrement étendue en milieu rural.

La précarité des emplois informels, un sous-emploi chronique en milieu rural, de grandes difficultés d'insertion professionnelle pour les jeunes, et de fortes inégalités dans l'espace et de genre en termes d'emploi ont un impact sur les détenteurs de droits de manière disproportionnée.

Le chômage reste un phénomène nuisible qui mène parfois à l'extrémisme, au banditisme et même à la radicalisation.

Tendances sociales

La gestion de la gouvernance ainsi que la responsabilité de l'Etat à assurer la sécurité et le bien-être des citoyens sont fondamentalement remis en cause.

Le climat social est marqué par les grèves incessantes sur le plan de la gestion du système éducatif, sanitaire, judiciaire, corporations d'enseignants, du corps médicale et des magistrats, la dégradation de la sécurité et les résultats contestés des élections législatives notamment l'élection du président de l'instance parlementaire sont entre autres des malaises de société que les citoyens dénoncent et exigent une réforme des institutions de la république.

Impact de Covid-19

La pandémie a causé la lourde chute de la croissance économique et a augmenté la pauvreté

Les effets de la pandémie ont créé un isolement additionnel et une détresse psychologique pour les personnes les plus exposées notamment les personnes âgées et les personnes en situation de handicap.

La pandémie a porté un coup à leur pouvoir économique en touchant durement le secteur informel et accroître leur vulnérabilité.

Il y a eu des abus flagrants des droits de l'homme par les forces de l'ordre pendant la période de couvre-feu.

Zoom avant

Les voix derrière la vue

Les **personnes en situation de handicap** n'ont pas la même chance que les autres citoyens de profiter des services offerts à l'ensemble de la communauté dans les domaines essentiels tels que, l'éducation, la santé, formation, emploi, logement, sécurité financière et personnelle, participation aux activités de groupes sociaux et politiques, activités religieuses, relations sociales, accès aux installations publiques, liberté de mouvement et vie quotidienne en général). Ces entraves sont particulièrement plus graves chez les femmes et les enfants handicapés.

Pour les **femmes en risque d'exploitation, d'abus et/ou de violence**, à l'égard de ce qui précède, nonobstant que le cadre juridique au Mali est favorable au respect des droits des filles à la suite des ratifications des conventions et textes internationaux, cependant la mise en œuvre est faiblement constatée, car inexistant sur certaines questions. Il n'existe malheureusement pas de texte qui régisse le statut de la fille aide-ménagère, pas de loi contre les Mutilation Génitale Féminine excision, et les violences basées sur le Genre. On observe la non-application et parfois inadéquation des textes nationaux avec les textes internationaux qui entravent l'accomplissement effectif des droits des femmes et des jeunes filles.

Quant aux droits à la participation et à la vie politique bien qu'il soit consacré dans les textes, cependant les **jeunes** (filles et garçons) sont faiblement représentés dans les hautes instances publiques et celles du secteur privé et jouissent faiblement de leur droit à la participation et aux prises de décisions. Cette situation est accentuée chez les filles et se manifeste de manière disproportionnée sur le plan géographique (urbain et rural).

Les **minorités sexuelles** ont un accès limité aux services sociaux de base et à la justice. Il ressort de l'analyse des agences comme Human Rights Watch et Amnesty International que les minorités sexuelles sont assujetties à des discriminations de plusieurs ordres. En dépit de l'adhésion aux différents instruments juridiques internationaux, le Mali ne dispose toujours pas de texte juridique protégeant et reconnaissant les droits des minorités sexuelles.

Les **minorités ethniques** et les **peuples autochtones** sont très difficile à cerner dans le contexte du Mali car toutes les ethnies jouissent des mêmes droits et prérogatives en tant que citoyen malien. Cependant l'Etat malien ne reconnaît pas, sur son territoire des autochtones au sens de la déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones et celui de la convention 169 de l'OIT. Cependant les manquements des droits humains et des traitement dégradants affectent des groupes de personnes assujetties à la pratique à caractère esclavagiste.

Leurs aspirations

Les **femmes en risque d'exploitation, d'abus et/ou de violence** aspirent avoir à un accès aux ressources de production, un accès amélioré aux services sociaux de base et à la justice et l'influence pour l'adaptation des lois inexistantes et la mise en œuvre des lois ratifiées.

Les **personnes âgées** désirent avoir accès aux services sociaux de base adaptés à leurs besoins,

Quant aux **jeunes**, ils aspirent s'engager sur le plan politique et dans l'entrepreneuriat afin d'avoir une grande représentativité dans les hautes instances publiques et celles du secteur privé et la participation aux prises de décisions.

Les **minorités ethniques** perçues comme les personnes à caractère esclavagiste aspirent avoir l'accès à l'éducation et le respect de leurs droits fondamentaux.

Deux ans après l'adoption de la loi pour les **personnes en situation de handicap**, la mise en œuvre de cette loi par le gouvernement fait toujours défaut. Et l'encouragement des politiques inclusives dans le domaine de l'éducation et de santé reste une priorité pour les personnes en situation de handicap.

L'accès à un traitement équitable lors des recrutements et sur les lieux pour les **minorités sexuelles** reste un défi et ils font faces à des violences et les pratiques discriminatoires. Ils aspirent à un environnement plus tolérant et moins discriminatoire.

Zoom arrière

Favoriser le changement

D'abord, il faut examiner l'établissement de partenariat stratégique et la construction de coalition d'acteur autour des problématiques prioritaires pour influencer les pouvoirs publics dans les domaines du plaidoyer. En effet, le plaidoyer et l'influence des politiques demandent un effort collectif et soutenu en synergie avec d'autres acteurs clés pour conduire le changement. C'est d'une extrême importance que Voice identifie des partenaires stratégiques à tous les niveaux.

Dans le domaine de la santé sexuelle et de la reproduction, il faut mettre en œuvre des actions pour la dissémination de la loi **Santé de la Reproduction** (Faible). La loi Santé de la Reproduction est peu connue par les agents de santé et par la population en général et donc pratiquement peu ou pas appliquée. Entreprendre des actions de plaidoyer en faveur de la santé de la Reproduction et de la Planification Familiale comme

priorité de développement ; renforcer les actions de communication pour le changement de comportement autour de la Planification Familiale en ciblant d'avantage les jeunes, et les femmes.

Les actions de plaidoyer doivent cibler les réformes annoncées dans le domaine règlementaire et législatif qui offre l'opportunité de soutenir des initiatives focalisées sur la révision des politiques et programmes et le changement des pratiques vers une société plus inclusive en lieu et place de nouvelle loi. La difficulté réside surtout dans la mise en application et parfois l'internalisation par l'harmonisation des textes nationaux.

Par rapport la participation politique, la **représentativité des femmes** et la participation citoyenne doivent être améliorées par une révision de la loi sur le quota dans la perspective d'élargir aux autres domaines de développement avec une attention particulière pour les femmes en situation de handicap pour une loi plus inclusive.

La lutte contre l'extrémisme violent, soutenir les conditions d'opportunités pour les jeunes dans les zones de conflits (au nord et au centre) par la promotion du vivre ensemble et la non-violence.

Réduire l'exclusion sociale des personnes avec déficience intellectuelle à travers des initiatives soutenues qui améliore leur auto-représentativité et le changement du regard de la société sur ce type de déficience.

L'autonomisation économique et sociale demeurent une priorité pour la totalité des détenteurs de droit du fait que la discrimination les expose aux complications de trouver un emploi stable.

Développer une stratégie d'inclusion pour tous les détenteurs de droits avec un accès à la justice, à l'emploi, à la formation professionnelle, aux AGRs, etc...

Dans les prochaines interventions, Voice devrait considérer la répartition géographique surtout dans les zones affectées par les conflits à cause de l'émergence des violences sexuelles perpétrées contre les femmes avec un accès limité à la justice.

Les prochains Appels à Propositions seront basés sur ces priorités - bien que d'autres nouvelles puissent apparaître qui nécessitent une attention particulière.